

Décision

Générale

colonial

Décision n° 33 décision n. 33 du 13 janvier 1943

n° 33

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

13 janvier 1943

Numéro JO

n° 2 du 15/01/1943

Date du numéro

15 janvier 1943

TEXTE INTÉGRAL

Une permission de quinze jours à solde entière valable du 15 au 30 Janvier 1943 pour se rendre au Harrar est accordée à M. ANCELIN Michel, Contre-maître électricien à l'Usine Electrique et à Mlle Liliane ANCELIN,sa fille, dactylographe au Gouvernement.